

## 15 - Patrimoine immobilier et Logistique

*Les différences d'implantation et d'activités ont de forts impacts sur le patrimoine immobilier, sa technicité et son exploitation. Ces différences ont conduit Paris-Sorbonne et l'UPMC à des modes de structuration distincts.*

*Les fonctions Patrimoine et Logistique sont assurées par deux directions au sein de l'UPMC, et une Direction du Patrimoine Immobilier pour Paris-Sorbonne, dont la taille et l'organisation en sites multiples justifient une direction unique. Le regroupement au niveau de directions centrales des fonctions de maintenance-exploitation et de l'ensemble des fonctions logistiques des sites de Jussieu et des Cordeliers conduit à des effectifs importants au niveau central et explique l'écart des effectifs centraux entre Paris-Sorbonne et l'UPMC.*

*Paris-Sorbonne a une approche par site du service apporté aux utilisateurs. Chaque site géré par un administrateur offre un ensemble de services immobiliers et logistiques. La taille de l'université permet cette cohérence et un lien fort entre les sites et la direction.*

*Pour l'UPMC, la Direction du Patrimoine Immobilier (DPI) assure actuellement la maîtrise d'ouvrage des grands projets, la maintenance (ingénierie et ateliers) et la gestion du Système d'Information du Patrimoine. Au sein de la DPI, un Service Technique est dédié au seul campus Jussieu, campus à caractère industriel de 300 000 m<sup>2</sup>, et assure l'exploitation quotidienne, les actions de maintenance de niveau 1 ou 2, et les travaux courants. La Faculté de Médecine (45 000 m<sup>2</sup> affectés plus 15 000 m<sup>2</sup> exploités), le Campus des Cordeliers et les trois stations marines sont dotés d'ateliers qui ne sont pas rattachés hiérarchiquement à la DPI, mais avec lesquels il existe un lien fonctionnel.*

*Au sein de l'UPMC, la Direction de la Logistique et des Campus (DLC) assure les services à l'utilisateur (ménage, courrier, reprographie, espaces verts, collecte des déchets, etc.), la gestion des espaces (enseignement et événementiel), la sécurité incendie et la sûreté, en direct pour le campus Jussieu, et par l'intermédiaire des administrations de campus pour les autres campus.*

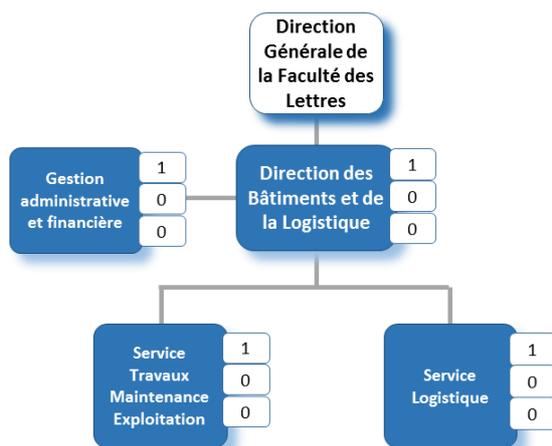
*La Direction de la Logistique et des Campus (DLC, 10 services, 245 agents).*

Au sein de Sorbonne Université, l'organisation est la suivante :

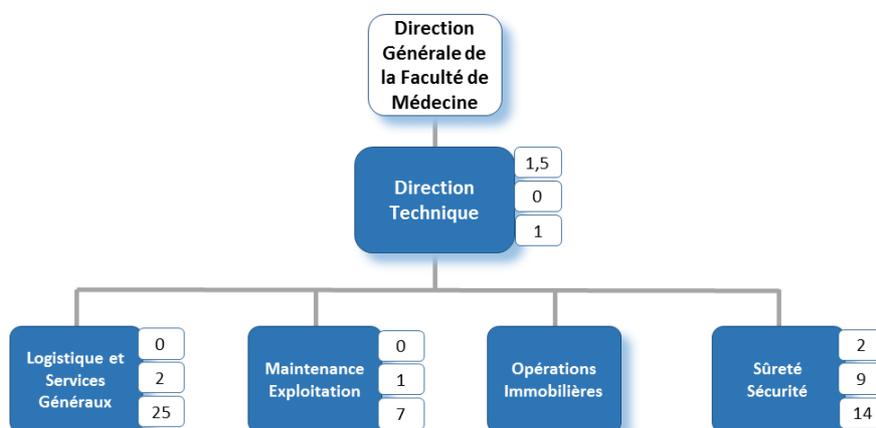
Les fonctions opérationnelles liées à la maintenance, à l'exploitation et à la logistique sont placées sous la responsabilité des facultés, dans une organisation s'appuyant sur la logique de site et de service à l'utilisateur.

Par conséquent, **au niveau facultaire, une direction unique** a la responsabilité de la maintenance, de l'exploitation et de la logistique pour les différents sites de sa faculté et est garante du service aux usagers dans les délais requis. Chaque direction organise son mode de travail avec les sites qui lui sont rattachés en fonction de leurs spécificités. Elle prend en charge la maintenance préventive et curative de l'ensemble des bâtiments. Elle met en œuvre la gestion de l'exploitation, de la logistique, de la sécurité incendie et de la sûreté dans le cadre des principes définis au niveau universitaire. Elle participe à l'élaboration du plan de maintenance et du cahier des charges des marchés de maintenance et des marchés transversaux, et elle en assure l'exécution pour le périmètre de la faculté. Elle assure également la maîtrise d'ouvrage de certains travaux (lorsque les montants des opérations sont placés sous des seuils qui seront déterminés dans le cadre des délégations aux doyens) et la maîtrise d'œuvre sur les petites interventions.

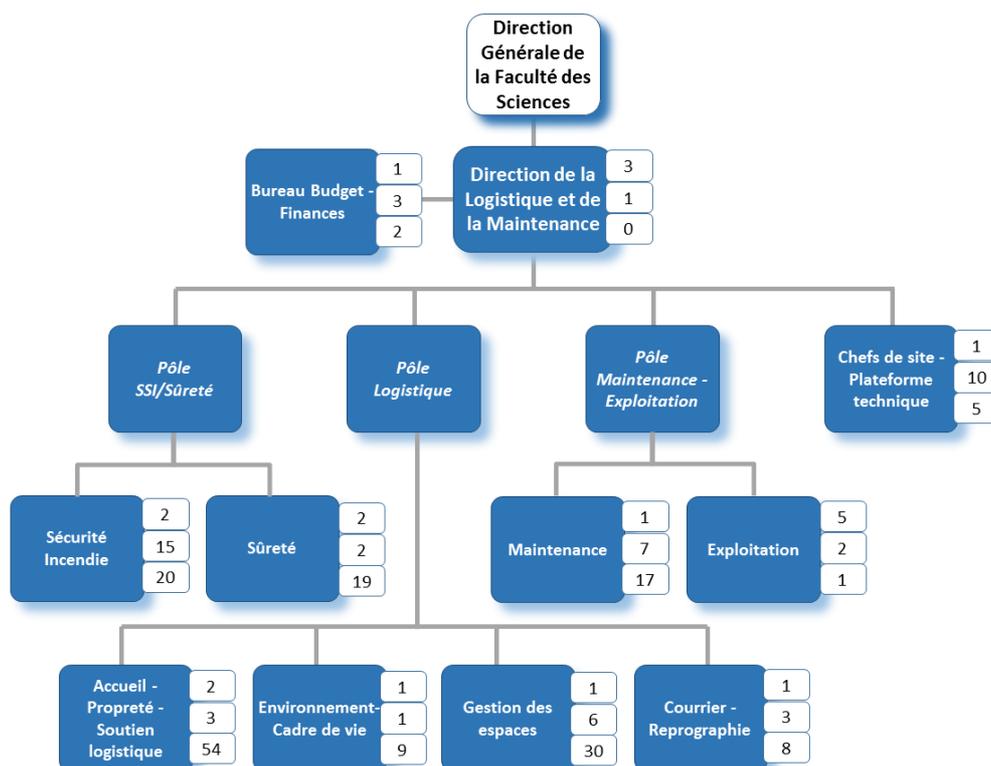
A la **Faculté des Lettres**, la **Direction des Bâtiments et de la Logistique** est organisée ainsi :



A la **Faculté de Médecine**, la **Direction Technique** est organisée ainsi :



A la **Faculté des Sciences**, la **Direction de la Logistique et de la Maintenance** est organisée ainsi :

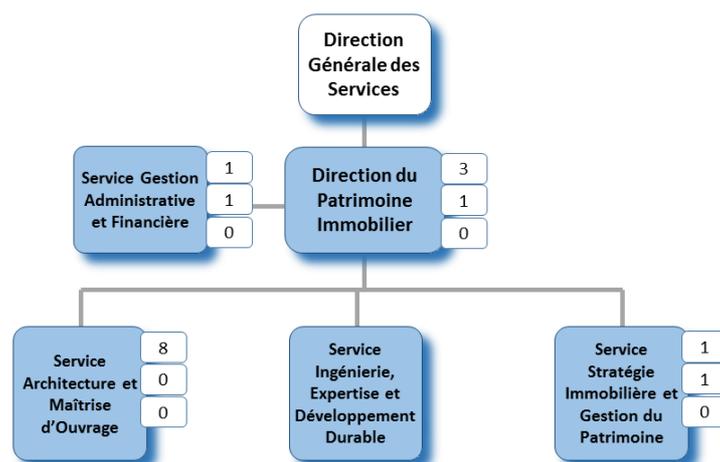


**Au niveau universitaire**, le schéma directeur, le pilotage, la coordination et la conduite des opérations transversales sont portés par deux directions.

La **Direction du Patrimoine Immobilier** prend en charge la stratégie immobilière globale (élaboration du schéma directeur immobilier, préparation avec les facultés de l'arbitrage des plans pluriannuels d'investissement), le pilotage ou la maîtrise d'ouvrage des grands projets (construction, rénovation ou restructuration importante, projet complexe de type concessions de travaux, etc.), le développement et la gestion du SI immobilier. Elle fournit des expertises spécifiques sur des thématiques telles que la sécurité et l'accessibilité, l'écoconstruction et la performance énergétique du bâti ou les courants forts. Elle assure la veille réglementaire et contribue à l'identification de bonnes pratiques, ce qui lui permet à la fois d'accompagner les projets immobiliers et de fournir un appui aux équipes facultaires.

La Direction du Patrimoine Immobilier (DPI) comprend trois services :

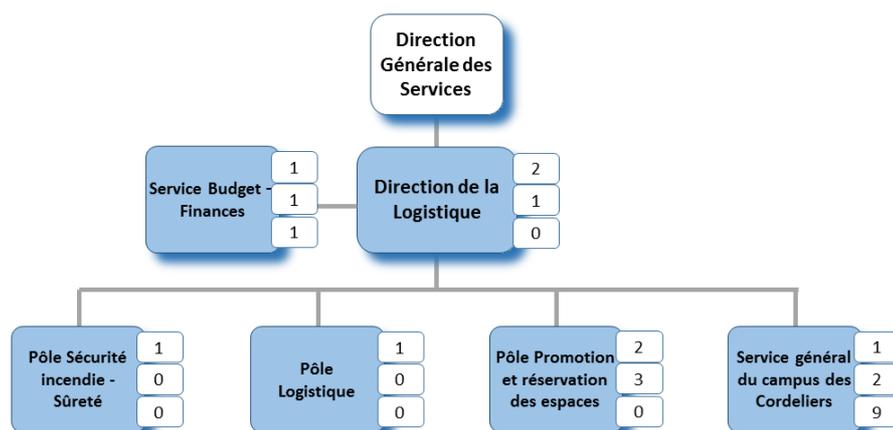
- un **Service architecture et maîtrise d'ouvrage**, chargé de la conduite des projets immobiliers importants ; il interagit avec les autres services de la DPI, la direction de la logistique et les facultés représentant les usagers afin de garantir l'adéquation des projets avec les besoins des usagers et les exigences de l'établissement en matière de stratégie et de soutenabilité
- un **Service Ingénierie, expertise technique et développement durable**: ce service est chargé de concevoir la politique et le plan de maintenance du patrimoine immobilier, et d'élaborer les marchés correspondants, en lien avec les autres services de la DPI, la direction de la logistique et les facultés; il accompagne les facultés dans leur mise en œuvre et assure la relation avec les entreprises à son niveau. Ce service sera constitué progressivement après le 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- un **Service stratégie immobilière et gestion du patrimoine** : ce service a la mission de définir et mettre en œuvre le système d'information permettant à l'université et aux facultés, de disposer des informations nécessaires à leur pilotage, qu'il s'agisse des données liées au bâti, mais également des données liées aux usages et aux coûts d'exploitation.
- un **Service de gestion administrative et financière**, chargé d'élaborer et de suivre l'exécution du budget de la DPI, et d'assurer les recettes et dépenses, notamment celles qui sont liées à l'exécution des marchés de travaux.



La **Direction de la Logistique** prend en charge la stratégie d'exploitation globale du patrimoine immobilier (élaboration du schéma directeur du soutien logistique et d'exploitation, du schéma directeur de sécurité incendie, du schéma directeur de sûreté, et de la politique de promotion du patrimoine immobilier), l'élaboration et la conduite des grands marchés transversaux. Elle fournit des expertises spécifiques sur des thématiques telles que la sécurité incendie, la sûreté, l'entretien des locaux, la collecte et la valorisation des déchets, la reprographie, l'organisation événementielle, l'exploitation d'installation technique, la restauration administrative et la gestion de conventions d'hébergement. Elle assure une veille réglementaire, exploite le retour d'expérience et contribue à l'optimisation des pratiques. Elle appuie l'action des équipes facultaires.

Outre la Direction et un Service budget-finances, elle comprend 3 pôles et 1 service :

- le **Pôle sécurité incendie-sûreté** : ce pôle est chargé de garantir la sécurité des biens et des personnes sur les sites et campus de l'université. A cet effet, il garantit le respect des réglementations de sécurité incendie et de sûreté ; il assure la conception des schémas directeurs de sécurité incendie et de sûreté, l'élaboration et le pilotage des marchés correspondants, en lien avec la DPI et les directions des facultés.
- le **Pôle logistique** : ce pôle est chargé de la gestion globale des prestations multiservices (accueil, entretien, manutention, collecte et valorisation des déchets, courrier, reprographie, gestion des locaux, fournitures, mobilier, etc.) et d'une partie des prestations multitechniques en lien avec les besoins quotidiens des usagers et des structures (contrôle d'accès, chauffage, ventilation et climatisation, etc.). Il assure la conception d'un schéma directeur de logistique et d'exploitation ; il élabore et pilote les marchés correspondants, en lien avec la DPI et les directions des facultés. Ce pôle sera mis en place progressivement après le 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- le **Pôle promotion et réservation des espaces** : ce pôle est chargé de la politique de promotion des espaces de l'université. Il gère les espaces d'intérêt universitaire, notamment le Centre International de Colloques Sorbonne Université (CICSU), et il appuie, pour les aspects de la logistique, l'organisation d'événements universitaires.
- le **Service général du campus des Cordeliers** : ce service est chargé de délivrer des prestations multiservices et multitechniques de proximité aux usagers et entités hébergées sur le campus des Cordeliers.



Les services centraux en charge du patrimoine immobilier et de la logistique regroupent aujourd'hui 344,5 ETP (47,5A, 75B et 222C). Les ETP affectés au 1<sup>er</sup> janvier 2018 seront au nombre de 344,5 (47,5A, 75B et 222C).